



Communiqué de presse



Contenus illicites sur le Net : l'AFA dresse son bilan 2012 des signalements

687 contenus illicites ont été **retirés dans le monde en 2012** à la suite des actions menées par **Pointdecontact.net**, soit 20% de plus qu'en 2011. En France, **83%** des contenus illicites signalés par le service aux **hébergeurs français** ont été supprimés. Un chiffre qui grimpe à 100% dans le cas des contenus pédopornographiques. En matière de lutte contre les contenus illégaux sur Internet, la suppression des données à la source semble prouver son efficacité.

Des statistiques 2012 globalement stables...

Sur les **7195** contenus choquants signalés par les internautes en 2012, **1821** ont été considérés comme illicites au regard de la loi française par le service Point de Contact. Même si la différence d'appréciation du danger entre le grand public et les experts semble encore importante, la stabilité du nombre de contenus transmis par les utilisateurs depuis plusieurs années montre bien que les internautes ont durablement acquis le réflexe du signalement.

Sur ces 1821 contenus manifestement illégaux, **778** ont été transmis aux autorités. Parmi eux, **290** contenus illégaux localisés en France ont été transférés aux hébergeurs identifiés, tandis que **300** ont été localisés dans un pays membre du réseau international INHOPE* (le réseau international de points de contact pour lutter contre la pornographie enfantine via Internet), et transférés au partenaire compétent.

Par ailleurs, les contenus pédopornographiques (43,5%) et les contenus choquants accessibles aux mineurs (25%) représentent les deux catégories les plus identifiées par les internautes. Une tendance générale, qui se confirme après analyse par le Point de Contact, même si les pourcentages s'inversent : au final, ce sont les contenus choquants accessibles aux mineurs qui représentent plus de la moitié des contenus illégaux qualifiés par la plate-forme (52,2%), suivis de près par les contenus pédopornographiques (36,7%).

... mais des signalements plus pertinents

La plate-forme Point de Contact est opérée par l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA), sur la base des signalements envoyés en ligne par les internautes. Les chiffres de son bilan 2012 montrent tout d'abord une meilleure perception des infractions par les utilisateurs. Ainsi **21%** des contenus pédopornographiques signalés au service Point de Contact ont été qualifiés comme tels par les experts, contre **16%** l'année dernière. Le bilan met également en avant le rôle actif de l'ensemble des homologues du réseau international INHOPE, qui adressent au Point de Contact des signalements de contenus pédopornographiques hébergés en France déjà analysés par eux, et donc

pertinents. En 2012, **272** contenus pédopornographiques ont été adressés au Point de Contact par ses partenaires membres du réseau INHOPE.

L'augmentation du nombre de contenus pédopornographiques avérés en 2012 se ressent également au niveau des retraits : on observe une **hausse de 90% du nombre de suppressions à la source** de contenus pédopornographiques dans le monde (**614 en 2012** contre **324 en 2011**).

Enfin, les Etats-Unis restent en tête en matière d'hébergement de contenus pédopornographiques (30%), suivis des Pays-Bas (7%), de la Russie (6.3%), du Japon (4.6%), du Kazakhstan (3.5%) et de la République Tchèque (2%). La totalité des contenus pédopornographiques signalés aux homologues et aux autorités russes, tchèques et du Kazakhstan a été retirée. Un résultat presque aussi honorable aux Etats Unis avec 94% de retraits (contre 90% en 2011). En tout, c'est près de **83% des contenus pédopornographiques qui ont été retirés à l'étranger en 2012**, et **100% en France**.

« La lutte quotidienne contre les contenus attentatoires à la dignité humaine sur Internet nécessite une implication des internautes en amont, qui passe par le signalement des contenus choquants. Les chiffres tendent à prouver que la sensibilisation du grand public est l'un des moyens à encourager quand il s'agit de lutter contre la criminalité en ligne et hors ligne », conclut Carole Gay, Responsable des Affaires Juridiques et Réglementaires à l'AFA.

* Le réseau INHOPE permet d'obtenir le retrait à la source de contenus pédopornographiques dans **37 pays** du monde, grâce aux actions du Point de Contact et de ses **42 homologues internationaux**. Lorsqu'une **enquête** est nécessaire pour un contenu illégal hébergé à l'étranger, l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication (OCLCTIC, Direction Centrale de la Police Judiciaire) saisit Interpol.



A propos de Point de Contact :

Pointdecontact.net est depuis 1998 le service français de signalement en ligne, permettant à tous les internautes de signaler par le biais d'un formulaire simple, anonyme et adapté aux terminaux mobiles, tout contenu choquant rencontré sur Internet. Point de Contact est une initiative de l'**Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA)**, créée en 1997, qui regroupe Fournisseurs d'Accès Internet, hébergeurs, moteurs de recherche et plates-formes du web 2.0. L'AFA est également membre fondateur du réseau international de services de signalement **INHOPE**, mis en place dans le but de lutter contre les contenus de pornographie infantile. **Point de Contact** constitue avec **Net Ecoute** et **Internet Sans Crainte** le « Centre français pour un Internet plus sûr » soutenu par la Commission Européenne dans le cadre de son programme « Safer Internet ».

CONTACT PRESSE AFA

Sophie Daudignon, 06 10 33 59 25 – sdaudignon@gmail.com